



Elus régionaux d'Europe Ecologie - Les Verts, le bilan après 3 mois de mandat

mardi 22 juin 2010, par [lpe](#)

Après 3 mois de mandat, les 9 élus d'Europe Ecologie - Les Verts au Conseil régional ont fait ce lundi un premier bilan de l'avancement des dossiers qu'ils sont amenés à aborder au Conseil régional :

Commission Transports, intermodalité, infrastructures équipements

Dans le cadre de cette commission, dont **Françoise Coutant** est la Présidente, différentes actions ont été mises en oeuvre :

- Adhésion au GART (groupement des autorités responsables des transports)
- Lancement de l'élaboration du schéma régional de la mobilité durable avec pour objectifs le maillage du territoire, l'accessibilité, la mobilité pour tous et partout à un prix maîtrisé, une plate forme internet.
- Coopération interrégionale (mise en place de rencontres interrégionales concernant les lignes TER et Inter-cités)
- Renforcer l'offre TER (travaux, études, mise en place d'arrêts hors gare, renouvellement du matériel roulant)

Les dossiers en cours dans le cadre de cette commission sont la révision du CPER 2007-2013 (contrat de projet Etat/Région), la LGV SEA et Poitiers/Limoges, la Ligne inter-cité Nantes/Bordeaux, le TER, le Projet de cadencement de RFF



Commission eau, littoral et biodiversité

Serge Morin est le Président de cette commission et les travaux en cours portent sur :

- Enquête publique sur la SAGE Sèvre niortaise-marais poitevin avec une lutte contre la surexploitation de la ressource (les irrigants en ligne de mire) et la sauvegarde des milieux aquatiques (Agence de l'eau, cellule de crise).
- Marais poitevin : grand site national (comme le Pont du Gard) ; Communiqué interrégional EE Pays de Loire et Poitou-Charentes sur la non labellisation en PNR.

- CREN, EPFR, Safer, Conservatoire du littoral : agir sur l'intervention foncière : intérêt général et environnemental face à la spéculation immobilière, en particulier sur le littoral et dans les grandes plaines céréalières intensives.
- Littoral et maritime :
Promotion des huîtres et des moules naturelles (non triploïdes), d'élevage de tradition et de qualité pour la valeur ajoutée, les emplois, les circuits courts
- Tempête Xynthia : demande de transparence et d'une enquête publique.
- Projet de parc naturel marin : de l'estuaire de la Gironde à la baie de l'Aiguillon : lien terre/mer ; Trames verte, bleu et bleu marine.

Laurence Marcillaud, Vice Présidente Biodiversité

"Il est important de concevoir la biodiversité dans son aspect de milieu à préserver et ou à restaurer. C'est ainsi que les citoyens pourront s'approprier le concept et qu'il prendra une réalité pour eux. La biodiversité peut avoir une dimension sociale. Dans le cadre de la mise en place des trames vertes et bleues, il faut saisir l'occasion de recréer des espaces de vie en milieu urbain et de valoriser ceux présents en milieu rural.

La biodiversité a une dimension économique non négligeable. Tout le monde a à l'esprit l'importance de préserver certaines espèces ou variétés qui peuvent s'avérer avoir des propriétés pharmaceutiques intéressantes. Mais les espaces jouent aussi un rôle prépondérant, l'exemple du rôle des zones d'expansion de crue (zone humide) ne peut actuellement être nié.

Il apparaît par ailleurs primordial de renforcer les liens entre les différents acteurs de la biodiversité : associations, milieu scolaire, entreprises, recherche sans oublier les agriculteurs. Ces derniers pourraient contribuer de manière importante à la préservation de la diversité génétique tout en recréant du lien avec la population et en valorisant leur métier.

Si, en 4 ans, nous réussissons à transmettre le principe que la biodiversité ne se résume pas uniquement à protéger les espèces mais à également développer les espaces nécessaires à leur survie (la nôtre aussi en l'occurrence) et enfin préserver les pools génétiques présents dans chaque espèces, ce sera une grande victoire pour tous."

Commission Vivre ensemble

Marie Paule Jammet, en est la Présidente.

- Rencontre avec les têtes de réseau associatives (CPCA, CASI, Uriops programmé)
- Participation au jury d'examen des retours d'appel à projet des ASI (associations de solidarité internationale)

Orientations globales souhaitées pour la Commission Vivre Ensemble :

- Soutenir la vie associative, pilier incontournable du lien social :
En encourageant la mutualisation, la coopération, le travail collectif (reformuler les conventions avec les réseaux associatifs, encourager la création de pôles de ressources associatifs, mutualiser les emplois ...)
- Renforcer et développer les politiques contribuant à l'intégration sociale, à la réduction des inégalités par le renforcement de la solidarité.

Dans ces deux cadres deux exemples :

- Aide à la structuration des associations luttant contre l'illétrisme ;
- Mise en place d'un service civique "régional", par des dispositifs complémentaires au dispositif national et spécifiques à la région.....le travail vient de commencer.

Action au niveau de la commission d'appel d'offres, présence à chaque commission, tous les 15 jours :

L'objectif est de renforcer l'intégration de critères environnementaux et sociaux dans la commande publique régionale ; pour cela, participation aux travaux du RGO (Réseau Grand Ouest : réseau de collectivités qui s'engagent pour des politiques d'achats éco-responsables)

Commission Formation

Geneviève Paillaud, Vice Présidente « Comité Bassin d'Emplois »

Commission formation :

- Afin de développer l'emploi en Poitou Charentes, il faut travailler sur des filières porteuses d'avenir tout particulièrement sur les énergies renouvelables et la rénovation écologique des habitations. Tout est à mettre en place : les formations d'apprentis, de formateurs, l'accompagnement des artisans, l'aide à la création d'entreprise. C'est un vaste projet qui engage l'avenir mais qui mérite que nous nous y consacrons immédiatement.
- Stages étudiants (délibération à passer) : incitation des entreprises aidées par la région à prendre des stagiaires étudiants (clause dans contrat).
- Travail sur la territorialisation de la formation.

Commission économie :

- Suivi des dossiers des aides demandées par les entreprises à la Région. Mise en cohérence de la politique régionale et des aides : refus des dossiers qui ne respectent pas les clauses environnementales et sociales et encouragement aux sociétés respectueuses de ces clauses, si elles ont des besoins.
 - Participation au comité régional « chèque création »
- Vice présidence « bassins d'emploi »
- Participation aux réunions du nouveau bassin d'emploi du Niortais
 - Projets en cours d'étude (travail avec les services) : Comparatif entre les bassins d'emploi picto-charentais afin de faire une évaluation de ce qui a été fait sur les différents pays et de dupliquer les choses qui marchent.

Etude de la mise en place d'un système de réduction du temps de travail dans les entreprises qui ont des difficultés afin de maintenir les salariés dans l'emploi. *"Mieux vaut travailler moins qu'être licencié". "Actuellement, des heures supplémentaires sont effectuées dans des entreprises qui licencient, nous souhaitons prendre le contrepied à cette ineptie et aider financièrement les entreprises qui privilégient le maintien de l'emploi."*

Pour les plus démunis et les plus éloignés de l'emploi se pose le problème de la mobilité. Peu d'emplois sont disponibles et même les emplois saisonniers ne sont pas proposés aux personnes non mobiles puisqu'elles ne peuvent pas se rendre sur les lieux de travail. Le projet, c'est la mise en place d'un système de transport en commun permettant à tous de pouvoir se rendre là où il y a des besoins de main d'oeuvre saisonnière, L'idée, c'est du style ramassage scolaire : un bus pourrait passer prendre les saisonniers à proximité de leur habitation et les emmener sur leur lieu de travail le matin et les ramener le soir."

Commission culture-sport

Jean-Christophe Hortolan : Vice-président « sport »

Au-delà des actions actuellement menées, qui ont leur cohérence :

1) *"Lancer et faire vivre la Conférence régionale du sport : actuellement, la Région travaille de façon satisfaisante avec la DRJS (Direction régionale jeunesse et sports) sur l'aide aux ligues sportives, sur l'accès au haut niveau mais les liens avec le monde sportif dans son ensemble et le CROS en particulier peuvent être développés, dans la concertation. Un travail de réflexion doit être mené sur l'accès de tous au sport, sur les équipements sportifs, sur la formation des éducateurs et l'encadrement des jeunes et sur*

la pérennité économique de l'emploi sportif.

Loin d'une « usine à gaz », cette Conférence régionale du sport devra travailler sur des sujets précis ; elle regroupera les acteurs incontournables du sport et des pratiquants issus des clubs ou hors des champs fédéraux.

Idées de mesures à prendre :

- la licence « découverte » multi-sports pour les jeunes enfants afin que chacun, chacune puisse essayer différentes activités pour trouver celle qui lui correspond, en partenariat avec les conseils généraux.
- soutien financier des actions d'information en direction des pratiquants sportifs non licenciés afin de renforcer la pratique sportive fédérale".

2) *"Développer la formation des dirigeants bénévoles et des éducateurs sportifs : ceci ne peut se faire sans aider le monde sportif à construire la pérennité économique des postes créés : participation aux dispositifs péri-scolaires, contrats d'objectifs liés au nombre de licenciés, à la formation et pas seulement à la performance sportive : voici des pistes. La région a la compétence « formation », elle peut aider à la prise en charge des athlètes de bon niveau, après la carrière sportive. Elle peut également participer à la réflexion sur l'avenir du CREPS, menacé actuellement par la politique de l'Etat".*

Idées de mesures à prendre :

- *"donner à chaque sport, en Poitou-Charentes, les moyens de former ses cadres et ses dirigeants bénévoles, afin d'accompagner la professionnalisation entamée dans le domaine sportif : management, gestion, la Région dispose de la compétence « formation » ; elle doit, encore mieux, mettre cette compétence au service du sport associatif.*
- *soutenir l'amélioration des équipements sportifs de la région, avec des critères d'éco-conditionnalité et agir pour que le CREPS demeure le haut lieu de la pratique sportive et de la formation des bénévoles et athlètes en Poitou-Charentes (suite du soutien aux athlètes internes et aux stages de formation, hébergement des ligues au CREPS)".*

3) Développer les pratiques éco-responsables et le sport de pleine nature

"Poitou-Charentes dispose de nombreux sites naturels ou aménagés propices à la pratique du VTT, de la randonnée pédestre ou équestre, du canoë-kayak. Il faut développer, avec les clubs et les centres de plein air, la pratique des activités sportives et physiques de pleine nature ; c'est un vecteur fort pour que les enfants et tous les pratiquants connaissent la nature, sa richesse et souhaitent la préserver.

Nous voulons également développer les éco-manifestations et les pratiques quotidiennes responsables dans le domaine sportif et au-delà : co-voiturage, réduction des déchets, ravitaillements « bio »..., les pistes sont multiples."

Idées de mesures à prendre :

- développer le soutien financier aux manifestations et pratiques sportives éco-responsables (par exemple prise en charge du manque à gagner lorsque des organisateurs consentent une réduction sur l'engagement des personnes venant à plusieurs dans un même véhicule).
- mise en route d'un plan de renforcement des sports de pleine nature. Ces actions pourront être menées dans le cadre des Contrat Régionaux de Développement Durable passés par la Région avec les Pays.

Commission Energie renouvelables, maîtrise de l'énergie

Hélène Shemwell, Vice Présidente « Economies d'énergie »

2 propositions :

- Eclairage public : aider les communes de moins de 10 000 habitants à moins et mieux éclairer.
- Développement de l'éolien en mettant en place une structure qui permet aux citoyens de participer financièrement aux projets tout en bénéficiant des avantages fiscaux liés aux installations d'Energies

Renouvelables.

Contacts :

- Rencontre avec la Sorégies qui travaille avec des communes de la Vienne au niveau de l'éclairage.
- Rencontre avec M Brun, Valorem, entreprise éolienne.

- Plan régional de lutte contre la précarité énergétique des foyers à revenus modestes.

Eric Joyaux, Vice Président « Logement »

Les points positifs :

Unir les problématiques environnementales, sociales et économiques pour une conversion écologique de l'économie.

Dans le logement :

- Lutter contre la précarité énergétique par des travaux d'isolation des logements individuels
- Développer les économies d'énergies dans l'habitation social
- Développement des énergies renouvelables pour le chauffage dans l'habitation (bois, solaire...)
- Développer les filières de fabrication de matériaux isolants, de constructions écologiques et locales.

Les points discutables :

- La part trop importante du photovoltaïque compte tenu des résultats et de son effet négatif sur le thermique solaire.
- Le problèmes des pompes à chaleur

Commission Santé Handicap Famille Adolescents

Patrick Larible, Vice président « Handicap »

Rappeler les 4 orientations fondamentales :

1- La politique du handicap ne doit pas se résumer à une politique d'affaires sociales ; c'est d'abord une politique de citoyenneté qui doit être prise en compte de manière transversale dans toutes les politiques de la Région, d'où la mise en place de référents handicap dans tous les services.

2- Au-delà des personnes en situation de handicap, la prise en compte de l'accessibilité améliore la qualité d'usage pour tous.

3- La politique du handicap s'inscrit dans une démarche de développement durable : l'Agenda 22 est un volet indispensable à l'Agenda 21

4- Rien ne peut se faire dans ce domaine sans une forte volonté politique notamment par le relais des élus régionaux dans leurs champs de compétence (lycées, TER, aménagement du territoire,...) et sur les territoires dont ils sont référents

Les perspectives pour ce mandat de 4 ans :

1- Poursuivre la concrétisation des fiches actions de l'Agenda 22 voté le 15 décembre 2008 (programmes de mise en accessibilité des lycées, des TER...)

2- Accompagner et développer les démarches « Agenda 22 local /Territoires accessibles » : Pays Nord Deux Sèvres, Charente Limousine, Ouest Charente, Pays de Cognac, de Vienne et Moulière, Communautés d'Agglomération d'Angoulême, de La Rochelle, de Poitiers et du Pays Rochefortais.

3- Reconduire le concours régional « Handicaps et Territoires » en ajoutant aux 3 premiers lauréats, un prix « encouragements » pour les petites associations ou les petites communes qui ont mis en place un projet innovant

4- Organiser en 2011 « les Rencontres de l'Agenda 22 », un forum d'échanges entre territoires intéressés par la démarche Agenda 22 ou l'ayant déjà mis en place. Trois autres Régions françaises se lancent dans l'élaboration d'un Agenda 22 (Midi Pyrénées, Languedoc Roussillon, Ile de France). *"Ayant participé à la dernière Commission Affaires Sociales et Santé de l'ARE (Association des Régions d'Europe-270 régions de 33 pays) en mai à Barcelone, mon intervention sur l'Agenda 22 de la Région Poitou-Charentes a été très appréciée et renforcée par l'intervention des représentants suédois qui sont à l'origine de la démarche...alors l'ARE envisage d'élaborer une formation à destination des élus et institutions des Régions d'Europe sur les méthodes de mise en place d'une politique régionale du Handicap"*.

5- Initier avec l'ARS (Agence Régionale de Santé) et l'ORS (Observatoire Régional de la Santé) une étude/diagnostic sur l'accès aux soins (dentaires, ophtalmo, audition,...) des personnes en situation de handicap dans la Région Poitou-Charentes